

Courrier : les EMS du paradis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Générationen : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les EMS du paradis

■ Notre dossier sur les habitats du futur a déclenché un volumineux courrier. Il y a ceux qui l'ont apprécié et les autres, qui n'étaient pas mentionnés dans le dossier. Les EMS où il fait bon vivre n'ont pas pu être tous cités. Réactions!

C'est avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance des deux premiers volets de la série sur les habitats du futur pour les personnes âgées. Nous avons cependant été très étonnés – tout comme certains EMS de notre canton et la section genevoise de l'ASI – de découvrir votre sélection «des EMS accueillants», notamment ceux de Genève (dont un, il faut le souligner, n'est pas encore sorti de terre).

Sans contester la qualité d'accueil de ces établissements, il aurait été tout de même intéressant de connaître vos critères de choix. Une telle sélection nous paraît d'autant plus aléatoire et réductrice qu'elle tient finalement peu compte du travail considérable effectué par de nombreux établissements pour améliorer sans cesse leur fonctionnement, leur gestion et la qualité de vie qu'ils offrent.

En outre, nous regrettons que, dans la liste des adresses utiles, vous n'ayez pas mentionné les associations ou fédérations cantonales d'EMS. Elles jouent en effet un rôle important, notamment en matière d'information au public sur leurs réseaux respectifs.

*Constance de Lavallaz,
Secrétaire générale de la
Fédération genevoise des EMS*

Les vacances de la vie

C'est avec grand plaisir que nous avons lu votre reportage sur les logements protégés et c'est en tant que gérant de la Fondation des appartements des



Bonjour de l'île Maurice!

Un groupe de lecteurs de *Généralisations* nous a envoyé cette carte postale idyllique, accompagnée de ces quelques mots: «De notre magnifique voyage à l'île Maurice, nous vous transmettons nos salutations enthousiastes.»
Suivent les signatures de N. Oberlin, Ch. Renaud, D. Ritter, R. Bürki, G. et J. Chevalier, E. Beaud, C. et S. Gremaud, M.-T. Choulat, Anne-Lise et Sylviane.

Vignolans à La Neuveville que je me permets de vous remettre une petite documentation en annexe.

Vous pourrez ainsi découvrir qu'il existe à La Neuveville (Jura bernois) un immeuble de 22 appartements qui ressemblent à vos «paradis». Et ce n'est pas pour rien que nos locataires surnomment cette résidence: «Les vacances de la vie».

Jean Hirt, La Neuveville

Un passage difficile

Lectrice de votre revue et intéressée professionnellement par le sujet des EMS, permettez-moi de réagir à votre enquête publiée en janvier dernier (...) Vous com-

prenez que ma préoccupation est celle d'une prise en considération ajustée et non pas une critique d'autres solutions appropriées à d'autres situations. L'entrée en EMS reste un passage difficile, à propos duquel il est utile de participer au débat. La position d'une personne professionnelle ne vise pas à se substituer à la parole des usagers ou de leurs familles, mais à exprimer ce que l'expérience lui donne à voir.

*G. Maulini,
Directrice de l'association
de l'EMS Butini, Onex*

A titre d'exemple

En qualité de directeur de deux EMS (Beaulieu à Sierre et Les Jas-

mins à Chalais), d'un foyer de jour, d'une unité d'accueil temporaire, d'un service de repas à domicile et d'un accueil pour les repas de midi et du soir pour les personnes âgées de la région, je me dois de vous dire que les établissements nommés (ils le méritent sans doute), auraient dû l'être à titre d'exemple et non pas comme si les autres ne méritaient pas la mention d'EMS accueillants. Vous pouvez venir à l'improviste pour vérifier qu'ici nous sommes aussi accueillants. Sur ce cri du cœur, il me reste à vous dire que j'apprécie malgré tout *Généralisations*.

Jean-Marc Zufferey, Sierre

(Réd.) Il est possible d'obtenir la liste complète des établissements médico-sociaux auprès de l'Association romande des EMS (ARODEMS), case postale 1215, 1094 Paudex. Tél. 021 796 33 00.

D'accord, pas d'accord?

Un article vous a fait réagir? Vous voulez faire connaître votre point de vue? N'hésitez pas à nous envoyer une lettre (maximum une page), nous la publierons dans une prochaine édition.

Ecrivez à l'adresse suivante: *Généralisations*, CP 2633, 1002 Lausanne

Sur notre site internet:
www.magazinegenerations.ch